

COMITE DES FINANCES LOCALES

Séance du 4 mars 2025

Délibération n° 2025-2

Budget du comité des finances locales, du conseil national d'évaluation des normes
et de l'observatoire des finances et de la gestion publique locales
pour l'année 2025

Le comité des finances locales,

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1211-5 et L.1212-3 ;

Sur le rapport de Monsieur Julien ROUGÉ, chef du bureau des concours financiers de l'Etat à la direction générales des collectivités locales,

Décide de fixer à **1 031 942 €** pour 2025 le préciput à opérer sur la dotation globale de fonctionnement afin de couvrir les frais de fonctionnement et de personnel du comité des finances locales (CFL), du conseil national d'évaluation des normes (CNEN) et de l'observatoire des finances et de la gestion publique locales (OFGL).

Le budget de fonctionnement du CFL s'élève au total à 61 500 € en 2025.

Le budget de fonctionnement du CNEN s'élève au total à 80 245 € en 2025.

Le montant des crédits de personnel du CFL et du CNEN s'élève à 778 541 € en 2025.

Le budget de l'OFGL est fixé à 429 384 € pour 2025. Ce montant correspond à 87 000 € au titre du fonctionnement de l'observatoire et 342 384 € au titre des crédits de personnel. Il est demandé une prise en charge pour moitié par l'Etat du budget de l'OFGL.

Compte-tenu du report prévisible des crédits ouverts sur la DGF en 2024 (138 986 € au titre des crédits de fonctionnement) et de la participation de l'Etat au financement de l'OFGL (171 192 €), le préciput à opérer sur la DGF s'élève à 1 031 942 €.

Le Président,


André LAIGNEL

FONCTIONNEMENT CFL Fonds de concours rattaché au programme 122 « Concours spécifiques et administration » de la mission « Relations de l'Etat avec les collectivités territoriales » (action 2, BOP 122 ADC)			
DEPENSES		RESSOURCES	
Prise en charge des membres du comité (déplacements, eau...)	10 000 €	Prélèvement sur la DGF 2025	41 553 €
Sténotypie	15 000 €		
Prestations de services, études et communication	30 000 €		
Photocopies, documentation, fournitures, matériel de bureau informatique	2 500 €	Reliquat du solde de gestion 2024	19 947 €
Provision pour charges imprévues	4 000 €		
TOTAL DEPENSES	61 500 €	TOTAL RESSOURCES	61 500 €

FONCTIONNEMENT CNEN Fonds de concours rattaché au programme 122 « Concours spécifiques et administration » de la mission « Relations de l'Etat avec les collectivités territoriales » (action 2, BOP 122 ADC)			
DEPENSES		RESSOURCES	
Prise en charge des membres du conseil (déplacements, eau...)	15 000 €	Prélèvement sur la DGF 2025	33 106 €
Sténotypie	0 €		
Prestations de services, études et communication	62 745 €		
Photocopies, documentation, fournitures, matériel de bureau informatique	2 000 €	Reliquat du solde de gestion 2024	47 139 €
Provisions pour charges imprévues	500 €		
TOTAL DEPENSES	80 245 €	TOTAL RESSOURCES	80 245 €

FONCTIONNEMENT OFGL Fonds de concours rattaché au programme 122 « Concours spécifiques et administration » de la mission « Relations de l'Etat avec les collectivités territoriales » (action 2, BOP 122 ADC)			
DEPENSES		RESSOURCES	
Frais de déplacement	2 500 €	Prélèvement sur la DGF 2025	7 550€
Sténotypie	0 €		
Prestations de services, études et séminaires	80 000 €	Reliquat du solde de gestion 2024	71 900€
Photocopies, documentation, fournitures, matériel de bureau informatique	4 500 €	Demande de participation de l'Etat au financement du budget de l'OFGL : 50%	7 550€
Elections CFL CNEN	0 €		
TOTAL DEPENSES	87 000 €	TOTAL RESSOURCES	87 000 €

PERSONNEL CFL et CNEN Fonds de concours rattaché au programme 216 « Conduite et pilotage des programmes de l'Intérieur » de la mission « Administration générale et territoriale de l'Etat » (action 4, article d'exécution 43)			
DEPENSES		RESSOURCES	
Personnel contractuel du comité des finances locales, du conseil national d'évaluation des normes	778 541 €	Prélèvement sur la DGF 2025	778 541 €
		Reliquat du solde de gestion 2024	0 €
TOTAL DEPENSES	778 541 €	TOTAL RESSOURCES	778 541€

PERSONNEL OFGPL Fonds de concours rattaché au programme 216 « Conduite et pilotage des programmes de l'Intérieur » de la mission « Administration générale et territoriale de l'Etat » (action 4, article d'exécution 43)			
DEPENSES		RESSOURCES	
Personnel contractuel de l'observatoire des finances et de la gestion publique locales	342 384 €	Prélèvement sur la DGF 2025	171 192 €
		Reliquat du solde de gestion 2024	0 €
		Demande de participation de l'Etat au financement du budget de l'OFGPL : 50%	171 192 €
TOTAL DEPENSES	342 384 €	TOTAL RESSOURCES	342 384 €

TOTAL PERSONNEL			
Fonds de concours rattaché au programme 216 « Conduite et pilotage des programmes de l'Intérieur » de la mission « Administration générale et territoriale de l'Etat » (action 4, article d'exécution 43)			
DEPENSES		RESSOURCES	
Personnel contractuel du comité des finances locales, du conseil national d'évaluation des normes et de l'observatoire des finances et de la gestion publique locales	1 120 925 €	Prélèvement sur la DGF 2025	949 733 €
		Reliquat du solde de gestion 2023	0 €
		Demande de financement de l'OFGPL par l'Etat	171 192 €
TOTAL DEPENSES	1 120 925 €	TOTAL RESSOURCES	1 120 925 €

Les dépenses relatives au personnel contractuel du CFL et du CNEN sont estimées pour 2025 à 778 541 € pour 15 postes.

Les dépenses liées au personnel de l'OFGPL sont estimées en 2025 à 342 384 € pour 5 postes.